



Un bail à vie!

Lorsqu'elle apprend qu'un condominium est à vendre dans l'édifice où demeure sa sœur, madame Lapoire entreprend des démarches pour l'acheter. Elle effectue d'abord une visite au cours de laquelle elle est mise au courant que le logement est occupé par un locataire qui soutient ne pas vouloir partir, affirmant bénéficier d'un droit d'y rester à vie. Quand on demande au locataire s'il possède un document prouvant cette affirmation, il déclare qu'il ne l'a pas en sa possession et on n'insiste pas.

Les vendeurs tentent de rassurer la dame en lui disant de ne pas s'en faire parce que le locataire n'aura pas d'autre choix que de partir le moment venu. Le même soir, à demi réconfortée, elle signe une offre d'achat. Intriguée par la déclaration de l'occupant du logement, madame Lapoire entreprend des démarches auprès de plusieurs intervenants pour savoir s'il est possible que le locataire détienne un « bail à vie ». Toutes les réponses obtenues sont négatives et son agent lui confirme qu'il est certain qu'un avis de 6 mois lui permettra de mettre fin au bail et de prendre possession de l'unité de copropriété.

Devenue propriétaire, madame Lapoire transmet au locataire l'avis de 6 mois prévu au Code civil pour mettre fin au bail. En réponse, ce dernier réaffirme qu'il n'entend pas quitter les lieux puisqu'il détient un droit de renouvellement à vie du bail en vertu d'une décision de la Régie du logement dont il fournit alors copie et sur laquelle on peut lire ceci : « Déclare que le droit à la reprise de possession d'un logement ne pourra être exercé à l'encontre des locataires décrits à l'entête. »

Cette interdiction d'exercer le droit de reprise de possession d'un logement vient de la Loi sur la Régie du logement qui prohibe la conversion en copropriété d'un immeuble comportant au moins un logement sans une autorisation préalable de la Régie. Cette autorisation entraîne de plein droit, sur les territoires où les conversions d'immeubles locatifs en condo sont permises, la perte du droit de reprise du logement par tout propriétaire.

Le but de cette législation est d'éviter une crise du logement. En effet sans cette loi, les locataires pourraient être délogés de leur logement par des promoteurs voulant vendre leur appartement et entraîner la disparition d'une multitude de logements au profit de condominiums.

Non seulement madame Lapoire se retrouve propriétaire d'un appartement qu'elle ne pourra peut-être jamais occuper, mais elle se retrouve à la rue, car elle a vendu son ancienne maison. N'oubliez pas, consultez votre notaire.

Not' Journal

Jacinthe Laliberté
jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

Décembre est déjà à nos portes. Noël blanc ou Noël vert? Tous l'espèrent blanc bien évidemment. Les météorologues, assurant leurs arrières, précisent que le tapis blanc au sol, que nous désirons tant, dépendra des régions.

De nature optimiste, je prédis un Noël blanc sur le sol ou dans nos cœurs, peu importe. Tout pour ce faire confirmer dans notre désir.

Chaque année, le *Journal* ne peut passer outre l'évènement le plus important de la MRC des Pays-d'en-Haut: la guignolée du Garde-Manger des Pays-d'en-Haut. Le bien-fondé de cette guignolée, qui s'est déroulée dans plusieurs Municipalités, le 10 décembre dernier, ne vous laissera pas indifférent. Par ailleurs, vous trouverez les informations pour y participer en ligne si cela n'est pas encore fait.

Sans être une édition exclusivement consacrée à Noël et ses festivités, vous trouverez, ici et là, des sujets ou des évènements en lien avec Noël, qui ont eu lieu dans nos Municipalités. À vous de parcourir les pages du *Journal* à la recherche de ces petits bijoux de Noël.

Commençons par la chronique Mots et Mœurs qui avec son *Arrêt sur Noël* aurait très bien pu être le préambule de cet éditorial. Un petit indice pour ne pas le rater: il se trouve vers la fin du journal. En cadeau, une pléiade de jeux de mots sur les « avant, présent et après » de la fête traditionnelle.

Avant de regarder les photos du défilé de Noël à Prévost, de la visite du père Noël aux enfants de Sainte-Anne-des-Lacs et de l'arrivée du père Noël à Piedmont, rendez-vous à l'incontournable chronique de « Gens d'exception. » Je vous mets au défi de trouver qui est ce personnage le plus intrigant au monde... Je me suis prise au jeu à répondre aux questions avant même de lire celles de l'auteur. Un divertissement intéressant pour toute la famille.

Impossible de taire un fait aussi exceptionnel qui s'est déroulé dans notre région: 900 personnes ont visité la Foire du cadeau de Sainte-Anne-des-Lacs. En lisant l'article, vous découvrirez des idées de cadeaux dont certaines sauront attirer votre attention surtout si votre magasinage des fêtes n'est pas encore terminé.

Toujours soucieux de mettre en lumière l'implication de personne exceptionnelle, un des articles du *Journal* souligne la retraite du président de l'Amicale des aînés de Sainte-Anne-des-Lacs, André Beaudry. Un bon moment pour le féliciter pour ses dix-sept années de loyaux services.

Au bas de la même page, prenez le temps d'admirer le travail des courtépoinnières de Sainte-Anne-des-Lacs qui ont participé à leur manière, aux activités de Noël avec un don de 50 bas de Noël. Pas un pareil, il faut le faire!

Le temps de Noël est un moment qui se prête très bien au « cocooning ». Suggestions de films et de séries télévisées dans la chronique de Sorties culturelles virtuelles qui, selon l'auteure, sortent des genres habituels. Cette dernière et son conjoint nous présentent un synopsis du film *23 décembre* suivi d'une brève analyse. Avis aux intéressés.

La pollution lumineuse, un sujet d'actualité en ce temps de Noël avec toutes ces lumières de nos décorations extérieures et intérieures qui brillent de leurs mille éclats. *Que la lumière... ne soit plus* nous amène à réfléchir à la surconsommation lumineuse et à ses impacts.

Délaissions, le temps de deux articles, le thème de Noël pour nous tourner vers l'environnement. Des sujets de l'heure: les barrages anthropiques au cœur de la survie des lacs de la région et un nouvel espoir pour les résidents du lac Saint-François, situé au Domaine Laurentien de Prévost, avec la création d'une association.

Le *Journal* est fier de souligner le lancement du livre *Les remparts de Québec*, de Daniel Macchabée, auteur des chroniques historiques dans nos pages. Une idée plus qu'intéressante de cadeau de Noël!

Le *Journal des citoyens* vous souhaite de Joyeuses Fêtes et d'agréables réjouissances en famille et entre amis pour mieux se revoir en janvier 2023. Joyeux Noël et Bonne Année!



Maison d'Entraide de Prévost

Lyne Bérubé, coordonnatrice

Retour sur la guignolée

Nous avons pu amasser une somme de 4 925 \$ en dons lors de notre guignolée du 3 décembre, malgré la température qui n'était pas au rendez-vous. Merci à tous nos donateurs, vos contributions font une différence!

Faire un don en tout temps

Si vous souhaitez toujours faire un don à la Maison d'Entraide de Prévost, il est maintenant possible de le faire par Virement Interac.

Comment faire un don par Virement Interac!

1. Choisissez et ajoutez le courriel du destinataire: maisonentraideprevost@videotron.ca
2. Entrez le montant désirez et envoyez!

Vœux du temps des Fêtes

Pendant la période des Fêtes, nos pensées se tournent vers celles et ceux qui encouragent notre mission. C'est dans cet esprit que nous vous disons merci et vous adressons nos meilleurs vœux pour les Fêtes et la nouvelle année!

Fermeture période des Fêtes

Nous serons fermés du 24 décembre au 8 janvier inclusivement. Veuillez noter que nous n'acceptons pas de dons matériels entre ces dates. Merci de ne rien laisser à la Maison d'Entraide lors de cette période de fermeture.

À surveiller en 2023!

Les bénévoles, le personnel et les membres du conseil d'administration, la Maison d'Entraide de Prévost (MEP) ont à cœur de bien faire connaître l'offre de services de la Maison. C'est pourquoi le site web changera du tout au tout, prochainement. À surveiller!

FERMETURE PÉRIODE DES FÊTES

24 décembre au 8 janvier
inclusivement

Veuillez noter que nous n'acceptons pas de dons matériels entre ces dates.
Merci de ne rien laisser à la Maison d'Entraide lors de cette période de fermeture.

Heures d'ouverture: Lundi, de 13 h à 16 h; du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

788, rue Shaw, Prévost, Qc, J0R 1T0. Tél.: 450-224-2507
maisonentraideprevost@videotron.ca
www.maisonentraideprevost.org

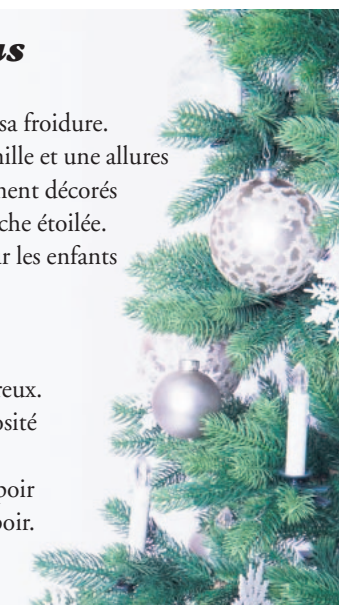
Suivez-nous sur Facebook

Un souhait pour tous

Décembre est arrivé, bien ancré, dans sa froidure. Noël se dessine, à l'horizon, sous ses mille et une allures. Vœux, cadeaux sous les sapins habilement décorés. Une magie qui charme cette nuit blanche étoilée. Une fête de réjouissance et de joie pour les enfants Et tout autant pour les grands.

Fête, également, pour les malheureux. Les appauvris, les dépourvus, les miséreux. Notre cœur, en éveil, invite à la générosité. Pour contrer la vie et ses absurdités. Éloignant, pour un moment, ce désespoir Qui est en devenir d'un douxereux espoir.

Jacinthe Laliberté



www.journaldescitoyens.ca

Mission:

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du *Journal des citoyens*.

AVIS:

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des textes, des photos ou des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur:
Michel Fortier, tél. : 450 602-2794
redaction@journaldescitoyens.ca

Coordination aux finances:
Sophie Heynemand, tél. : 450 530-8000
sheynemand@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs:

Jacinthe Laliberté (présidente), Carole Bouchard (secrétaire), Sophie Heynemand (trésorière), Benoît Guérin, Odette Morin, Yvan Gladu, Yves Briand, Daniel Machabée, Yvon Blondin, Lyne Gariépy, Anthony Côté et Carole Trempe.

Révision des textes:

Gleason Thérberge, Émilie Corbeil et Monique Ménard.

Journalistes:

Émilie Corbeil
emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca
Jacinthe Laliberté
jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

Webmestre:

Alain Boisclair : info@alainboisclair.com

Facebook : [journaldescitoyens](https://www.facebook.com/journaldescitoyens)

Direction artistique et infographie: Carole Bouchard

Représentante publicitaire:

Lise Pinard, tél. : 514-894-1678
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : TC Transcontinental

Tirage certifié : 11 200 exemplaires

Distribution : Postes Canada : médiaposte

Dépôt légal:

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :

